

N'EST PAS DESTINÉ À UNE PUBLICATION OU DISTRIBUTION DIRECTE OU INDIRECTE AUX ÉTATS-UNIS, DANS L'UNION EUROPÉENNE, EN AUSTRALIE, AU CANADA, AU ROYAUME-UNI OU AU JAPON, NI DANS AUCUNE AUTRE JURIDICTION OÙ CETTE PUBLICATION OU DISTRIBUTION SERAIT CONTRAIRE AUX DISPOSITIONS LÉGALES.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Zurich, le 27 juillet 2021

SenioResidenz AG prévoit une augmentation de capital afin de poursuivre l'expansion du portefeuille immobilier

- **Augmentation de capital prévue par l'émission d'un maximum de 638'868 nouvelles actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 46,10 chacune**
- **L'émission sera réalisée sur la base du meilleur effort dans le cadre d'une offre de droits en Suisse**
- **3 droits de souscription donnant droit à la souscription d'une nouvelle action nominative (rapport de souscription 3:1)**
- **La période de souscription va du 13 septembre 2021 au 24 septembre 2021 (12.00 CEST)**
- **Premier jour de négociation des nouvelles actions sur BX Swiss AG prévu pour le 1er octobre 2021**
- **Assemblée générale extraordinaire pour approuver l'augmentation de capital prévue, à convoquer le 1er septembre 2021**

SenioResidenz AG (BX Swiss AG: SENIO) a l'intention d'étendre son portefeuille immobilier. La société prévoit, dans le respect des droits de souscription des actionnaires actuels, une augmentation ordinaire de capital sur la période allant du 13 septembre 2021 au 24 septembre 2021. Le taux de souscription est de 3:1, ce qui signifie de la détention de trois actions nominative actuelle donne droit à l'acquisition d'une nouvelle action. L'augmentation de capital donnera donc lieu à l'émission de 638'868 nouvelles actions nominatives au maximum, d'une valeur nominale de CHF 46,10 chacune. Le prix d'émission doit encore être déterminé par le Conseil d'administration. Aucun négoce des droits de souscription ne sera organisé. Les nouvelles actions non acquises dans le cadre de l'offre de droits de souscription seront allouées à la banque J. Safra Sarasin SA pour attribution à d'autres investisseurs. Les nouvelles actions donneront entièrement droit au dividende sur tout l'exercice 2021.

Assemblée générale extraordinaire le 1 septembre 2021

En vue de cette augmentation de capital ordinaire, le Conseil d'administration convoquera une assemblée générale extraordinaire le 1er septembre 2021 et propose la création d'un maximum de 638'868 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 46,10 par action nominative. L'invitation à l'assemblée générale extraordinaire sera publiée dans la Feuille officielle du commerce «FOSC» le 12 août 2021.

La société devrait informer du résultat de l'augmentation de capital le 24 septembre 2021, dans la soirée. Le premier jour de négoce prévu pour les nouvelles actions nominatives à la BX Swiss AG est fixé au 1er octobre 2021.

Calendrier prévu pour l'augmentation de capital

13 septembre 2021	Début de la période de souscription pour les actionnaires actuels
24 septembre 2021	12h00 CEST : fin de la période de souscription
24 septembre 2021	Placement des actions non souscrites
24 septembre 2021	Notification du nombre d'actions nouvellement émises
30 septembre 2021	Livraison des nouvelles actions contre paiement du prix de souscription
01 octobre 2021	Cotation et premier jour de négoce des nouvelles actions nominatives

Contact

Peter Mettler
Délégué du conseil d'administration et CEO
SenioResidenz AG
Feldeggstrasse 26
CH-8008 Zurich
Tél. +41 (0)44 905 20 90
info@senio.ch
www.senio.ch/fr/

SenioResidenz AG

SenioResidenz AG est une société immobilière dont le siège se situe à Zurich. Ses activités se concentrent sur l'investissement dans des propriétés sélectionnées, avant tout dans les domaines des résidences pour seniors et des établissements de santé. Cela inclut les appartements pour personnes âgées, les propriétés d'habitat accompagné permettant aux personnes âgées de vivre une vie autonome répondant à leurs besoins, ainsi que les établissements médico-sociaux, les cliniques et les maisons médicales. Dans le cadre d'une stratégie secondaire, la société peut aussi investir dans d'autres formes d'habitation à durée déterminée, telles que les appartements meublés et non meublés pour étudiants, les appartements d'affaires et/ou appartements et immeubles destinés au personnel. Les actions nominatives de la société sont cotées sur la BX Swiss AG. Ticker SENIO, n de valeur 38462993 ISIN CH0384629934. www.senio.ch

Disclaimer

Clause de non-responsabilité

Le présent communiqué de presse est destiné à la diffusion d'informations. Il ne constitue ni une offre d'achat ni une incitation à l'achat ou à la souscription de titres de la société SenioResidenz AG, ni un prospectus au sens du droit suisse applicable. Les investisseurs devraient prendre leur décision d'achat ou d'exercice de droits de souscription ou d'achat ou de souscription d'actions de SenioResidenz AG uniquement sur la base du prospectus officiel qui sera disponible gratuitement en temps voulu pour l'augmentation de capital prévue (e-mail: info@senio.ch; téléphone +41 (0)44 905 20 90). Il est en outre recommandé aux investisseurs de recourir aux services de conseil de leur banque ou de leur conseiller financier.

Le présent document peut contenir certaines déclarations de nature prévisionnelle, qui se reconnaissent par exemple à l'emploi de termes comme « croit », « estime », « anticipe », « prévoit » ou d'autres termes semblables. De telles déclarations de nature prévisionnelle impliquent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs, connus et inconnus, qui font que les résultats réels, la situation financière, l'évolution ou les performances de la société peuvent différer sensiblement de ceux prévus, directement ou indirectement, par les déclarations de nature prévisionnelle. Compte tenu de ces incertitudes, il est conseillé au lecteur de ne pas se fier à ces déclarations de nature prévisionnelle. La société n'assume aucune obligation de mettre à jour ces déclarations de nature prévisionnelle ou de les réviser en fonction d'événements ou d'évolutions futurs.

Le présent document, ainsi que les informations qu'il contient, ne doivent être ni importés ni transférés aux États-Unis d'Amérique (USA) et ne doivent pas être remis à des personnes des États-Unis d'Amérique (personnes morales comprises) ni à des publications faisant l'objet d'une diffusion à grande échelle aux États-Unis. Les actions de SenioResidenz AG ne sont offertes à l'achat ni aux États-Unis ni aux personnes citoyennes des États-Unis. Le présent document ne constitue ni une offre d'achat ni une incitation à la souscription d'actions.

Les informations contenues dans le présent document ne constituent pas une offre de vente ni une sollicitation à une offre d'achat dans des pays, dans lesquels une telle offre ou sollicitation serait illégale en l'absence d'autorisation, d'enregistrement, de dispense d'enregistrement, d'autorisation ou autres actions.

Le présent document ne constitue pas un prospectus au sens de l'art. 35 et suivants de la loi fédérale sur les services financiers (FIDLEG) ou du Règlement de cotation de BX Swiss AG. Toute décision d'achat d'actions de la SenioResidenz AG doit reposer exclusivement sur les informations contenues dans le prospectus, publié par SenioResidenz AG.

Les actions décrites sont proposées à la vente au public en Suisse exclusivement. Le présent document ne constitue dans aucun pays ni vis-à-vis d'aucune personne une offre d'achat ou une incitation à l'achat d'actions, dans la mesure où une telle offre ou incitation serait interdite ou non approuvée.

This press release serves informational purposes only. It constitutes neither an offer to sell nor a solicitation to buy any securities of SenioResidenz AG. This press release does not constitute an offering prospectus within the meaning of Swiss law. Investors should base their decision to purchase or execute subscription rights or to purchase or subscribe for shares of SenioResidenz AG only on the official prospectus, which will be made available free of charge at the company (Email: info@senio.ch; phone +41 (0)44 905 20 90). In addition, investors should also seek advice from their bank or their financial consultants.

This press release may contain specific forward-looking statements, e.g., statements including terms like “believe”, “assume”, “expect”, “forecast”, or similar expressions. Such forward-looking statements are subject to known and unknown risks, uncertainties and other factors which may result in a substantial divergence between the actual results, financial situation, development or performance of the company and those explicitly or implicitly presumed in these statements. Against the background of these uncertainties, readers should not rely on forward-looking statements. SenioResidenz AG assumes no responsibility to update forward-looking statements or to adapt them to future events or developments.

This document and the information contained in this document are not issued in the United States of America (USA) and must not be distributed into the USA or to any US-American person (including legal entities) or to any publication with a general circulation in the USA. The shares of SenioResidenz AG may not be offered within the USA or to US-American persons. This document does not constitute an offer or invitation to purchase shares or to subscribe for any securities.

This document does not constitute an offer of securities in any jurisdiction where it would be unlawful to offer securities without the respective approval, registration, or the exception of such registration or approvals.

This document does not constitute a prospectus within the meaning of Article 35 et seqq. of the Swiss Federal Act on Financial Services (FinSA) or a prospectus within the meaning of the listing rules of BX Swiss AG. Any decision to purchase shares of SenioResidenz AG must be based only on information published in the offering prospectus, which will be issued by SenioResidenz AG.

The shares described in this document will publicly be offered in Switzerland only. This document does not constitute an offer to sell or an offer to purchase shares in any country or to any person, if such an offer would be unlawful or not approved.